

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article12328>

# **Le renseignement français, centralisé à l'Elysée, boucle sa réforme**

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mercredi 23 décembre 2009

---

**Spyworld Actu**

---

Fusion RG/DST, nomination d'un coordonnateur, centralisation à l'Elysée : le renseignement français a bouclé mercredi sa réforme lancée au printemps 2008 par le Livre blanc de la défense et de la sécurité et menée tambour battant.

Désormais, les activités des 12.000 hommes et femmes chargés de la collecte du renseignement ou du contre-espionnage français, seront suivies et orientées directement depuis l'Elysée.

Le Conseil des ministres a adopté mercredi un décret créant un Conseil de défense et de sécurité nationale (CDSN) à l'Elysée et modifiant les missions du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) qui devient le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) mais reste un service du Premier ministre.

Le nouveau CDSN remplace le Conseil de défense créé au début de la Ve République. Il doit, selon le texte du décret, "définir les orientations" et "fixer les priorités" notamment de programmation militaire, de dissuasion, d'opérations extérieures, de renseignement, de sécurité intérieure ou de lutte contre le terrorisme.

Présidé dans sa formation plénière par le président de la République, il compte le Premier ministre et les ministres de la Défense, de l'Intérieur, de l'Economie, du Budget et des Affaires étrangères.

Cette nouvelle structure, précise le décret, compte deux formations spécialisées : le Conseil national du renseignement (CNR) et le Conseil des armements nucléaires (dissuasion nucléaire, ndlr).

Le CNR remplace le Comité interministériel du renseignement (CIR) qui était sous la responsabilité du Premier ministre. Il sera chargé de définir les "orientations stratégiques et les priorités" du renseignement et de planifier les "moyens humains et techniques" des services secrets français.

Ceux-ci sont au nombre de quatre : Direction centrale de la sécurité intérieure, créée officiellement le 1er juillet 2008 et regroupant l'ex-Direction de la surveillance du territoire (DST) et les ex-Renseignements généraux ; Direction générale de la sécurité extérieure ; Direction du renseignement militaire ; Direction de la protection et de la sécurité de la défense (ex-Sécurité militaire).

Enfin, le décret prévoit qu'un coordonnateur national du renseignement "conseille le président de la République dans le domaine du renseignement", "coordonne l'action et s'assure de la bonne coopération des services". Ce coordonnateur a été nommé en août 2008 par un arrêté de Nicolas Sarkozy. Il s'agit de l'ambassadeur Bernard Bajolet qui s'est entouré à l'Elysée d'une petite équipe de quatre personnes.

La centralisation et le rapprochement des services de renseignement se traduira enfin par la création d'une "Académie du renseignement" qui sera chargée de la formation initiale et commune des futurs agents et dont une mission de préfiguration vient de fixer les contours.

Quant au nouveau SGDSN, il assurera le secrétariat du Conseil de défense et de sécurité nationale dans toutes ses formations, dont le conseil national du renseignement, et coordonnera l'élaboration des plans gouvernementaux, prescrits par le CDSN le Premier ministre. Il s'assurera également de la mise en oeuvre par les ministères, des mesures concourant à la stratégie de sécurité nationale, comme la préparation aux crises majeures (détournement d'avion, pandémie ...).

*Post-scriptum :*

<http://www.google.com/hostednews/af...>